Le 7 mars 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le <u>jeudi 15 mars 2018</u> à <u>19h30</u> en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 01/02/2018;
- 02. Ecopasseur rapport d'activités 2017 approbation;
- 03. Finances communales taxes et redevances pour l'exercice 2018 Redevance sur l'enlèvement des déchets encombrants;
- 04. Zone de police de Hesbaye: contribution communale 2018;
- 05. Zone de secours de Hesbaye: contribution communale 2018;
- 06. Marché public Achat d'un tracteur et d'un enrouleur pour le complexe sportif Approbation des conditions et du mode de passation;
- 07. Libération du fond de roulement « FestiGeer » approbation;
- 08. Fabrique d'église d'Omal Budget 2018 approbation;
- 09. Fabrique d'église de Boëlhe Compte 2017 approbation ;
- 10. Fabrique d'église de Hollogne-sur-Geer Compte 2017 approbation;
- 11. Motion invitant le Parlement à rejeter le projet de loi qui autorise des visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,